

La terminologie au service de la communauté muséale: le dictionnaire visuel du Service canadien des parcs

Un groupe de recherche multidisciplinaire de l'Université d'Ottawa effectue des travaux de recherche lexicographique en vue de la préparation de la partie anglaise d'un dictionnaire visuel de la terminologie des collections historiques de Parcs Canada, dont la version française est établie par l'Université Laval de Québec. L'ouvrage est destiné aux archivistes et aux conservateurs des sites historiques en vue d'améliorer les opérations d'identification, de classement et de catalogage des objets de la culture matérielle faisant partie de leurs collections.

Le système de classification repose sur la hiérarchisation des dénominations d'objets à partir du critère de la fonction originelle de ces derniers et il se subdivise en trois niveaux: les catégories, les classes et les sous-classes ainsi que les dénominations d'objets.

L'ensemble des dix catégories comprend près de 7 000 termes. Pour la constitution de cet ouvrage, tant les documents lexicographiques que les documents non lexicographiques fournissent des données sur la culture matérielle. Les fiches de terminologie utilisées pour la consignation des données comportent, outre les éléments qu'on y retrouve habituellement sur les termes étudiés en français et en anglais, une dimension iconographique sous forme de photographies ou d'illustrations.

Termes-clés: terminologie; muséologie; définition ostensive; définition analytique; définition synthétique; définition fonctionnelle.

En vertu d'une entente conclue entre l'Université d'Ottawa, le Service canadien des parcs (SCP) du ministère du Patrimoine canadien et la Direction de la terminologie et des services linguistiques (DTSL) du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC), un groupe de recherche a été constitué durant l'été 1992 à l'École de traduction et d'interprétation (ÉTI) de l'Université d'Ottawa en vue de la préparation de la partie anglaise d'un dictionnaire visuel de la terminologie des collections historiques de Parcs Canada. À l'heure actuelle, les travaux lexicographiques se poursuivent dans le cadre d'un projet multidisciplinaire associant plusieurs départements de la Faculté des Arts (ÉTI, géographie, histoire, communications, anglais) ainsi que d'un enseignement de la terminologie dispensé au niveau des premier et second cycles. L'ÉTI assure la gestion du projet ainsi que la formation nécessaire à sa réalisation. En raison de son expérience en terminologie bilingue, l'ÉTI est aussi responsable de la comparaison entre

les versions anglaise et française du dictionnaire ainsi que de la fusion des nomenclatures. La version française est établie par l'Université Laval à Québec.

Les travaux se déroulent dans le cadre d'un enseignement assuré au niveau du second cycle, comportant les cours *Terminologie et muséologie (Terminology and Museology)* et *Normalisation terminologique et documentation muséologique (Standardization in Terminology and Museum Documentation)*, ainsi qu'un stage de terminologie pour les étudiants anglophones du premier cycle. Le premier cours porte principalement sur l'identification, la description, la classification, la représentation et la définition de l'objet de la culture matérielle pour les besoins du catalogage en muséologie; on insiste particulièrement sur le sens de l'objet par rapport à sa dimension historique et culturelle, sur la sémiologie de l'objet muséologique et sur la sémantique de l'objet par rapport à sa représentation conceptuelle et à sa dénomination. Le second cours se rapporte à la normalisation de la terminologie en rapport avec la gestion des documents muséologiques, aux thésaurus et aux systèmes informatisés ainsi qu'au fonctionnement du Réseau canadien des inventaires du patrimoine (*Canadian Heritage Information Network*).

Canada

Ce dictionnaire, dont le premier volume paraîtra bientôt, est principalement destiné aux archivistes et aux conservateurs des sites historiques relevant du Service canadien des parcs en vue d'améliorer les opérations d'identification, de classement et de catalogage des objets de la culture matérielle faisant partie de leurs collections. Il constitue le complément lexicographique indispensable de la nomenclature établie à ce sujet par les questionnaires des collections (Service canadien des parcs 1992; *Canadian Parks Service* 1992).

La nomenclature en vigueur au SCP résulte d'une adaptation à la réalité canadienne du contenu des collections du système de classification mis au point par Robert G. Chenhall (1978) et révisé par Hames R. Blackbay (1988) et ses collaborateurs. Elle consiste en une liste de termes préférentiels normalisés en vue d'uniformiser les opérations d'indexation et de catalogage des artefacts dans les différents sites historiques chargés de la conservation de ces objets. Elle permet aussi de faciliter la centralisation et l'information des données de manière à mieux rationaliser l'échange de l'information.

La nomenclature a une double fonction. D'une part, elle sert d'outil de connaissance qui permet une meilleure identification, une systématisation et un ordonnancement des objets qui entrent dans la collection. D'autre part, elle constitue un outil pour une meilleure gestion de l'information concernant les objets, ce qui, par conséquent, facilite les opérations de localisation et de circulation des artefacts ainsi que le contrôle des stocks.

Le système de classification repose sur la hiérarchisation des dénominations d'objets à partir du critère de la fonction originelle de ces derniers. Selon le point de vue adopté

par R. Chenhall, les artefacts de la culture matérielle ont tous comme caractéristique fondamentale le fait d'avoir été créés dans un but déterminé. Ce but constitue ce que l'auteur appelle *la fonction originelle de l'objet*. R. Chenhall adopte une position résolue à cet égard: «*The lexicon in this book (the nomenclature) is based on the assumption that every man-made object was originally created to fulfill some function or purpose and, further, that original function is the only common denominator that is present in all the artifacts of man, however simple or complex. At the top or highest level in any hierarchy of classifying and naming man-made artifacts there can be no consistent organizing principle other than the known (or presumed) reason why each object was originally created.*» (Chenhall 1978: 8).

La nomenclature se subdivise en trois niveaux: les catégories, les classes et sous-classes ainsi que les dénominations d'objets. Les onze grandes catégories ainsi que les classes et sous-classes ont été déterminées d'après le critère fonctionnel conformément au point de vue exprimé par R. Chenhall.

Le premier volume comprend la terminologie se rapportant aux trois premières catégories de la nomenclature - 01: *Structures* (*Structures*); 02: *Ameublement de bâtiment* (*Furnishings*); 03: *Objets personnels* (*Personal artifacts*), ce qui représente une nomenclature de plus de 1 200 termes. La quatrième catégorie - 04: *Outils et équipements pour les matériaux* (*Tools and equipment for materials*), comprenant plus de 1 700 termes, fera l'objet d'un deuxième volume et les catégories restantes, l'objet de volumes subséquents. L'ensemble des 10 catégories comprend près de 7 000 termes.

Les entrées du dictionnaire ont été constituées selon les principes et les méthodes généralement admis en terminologie, selon lesquels, chaque

notion fait l'objet d'une seule fiche en vertu de la règle de l'uninotionnalité (*single-concept principle*). Cette règle n'a cependant pas été suivie à la lettre car, en raison du système de codage des termes en vigueur, la nomenclature ne permet pas l'établissement de plusieurs fiches pour les termes polysémiques.

Certaines entrées sont donc multinotionnelles et comportent deux ou trois définitions renvoyant aux notions correspondantes. Par ailleurs, les définitions sont établies à partir de l'étude des notions dans une optique onomasiologique, plus particulièrement à partir des descriptions d'objets se trouvant sur les fiches de catalogage utilisées dans les services d'archivage du SCP et à l'aide des documents encyclopédiques relatifs à la connaissance scientifique et technique de ces artefacts. Les dictionnaires généraux servent de documents d'appoint.

La recherche documentaire est effectuée à partir des bibliographies spécialisées établies par les services de Parcs Canada pour chacune des classes et des catégories de la nomenclature. Ces bibliographies sont complétées selon les besoins et le caractère plus ou moins particulier des notions à l'étude. Deux grands types de documents sont consultés: les documents lexicographiques (dictionnaires généraux, vocabulaires et glossaires spécialisés) et les documents non lexicographiques (manuels, catalogues, encyclopédies, monographies) fournissant des données sur la culture matérielle. Les fiches catalographiques du SCP, comportant une photographie ainsi qu'une description de chaque objet répertorié dans la collection, sont d'une très grande utilité pour définir les notions de la nomenclature, les descriptions et les illustrations permettant en effet de mieux identifier les traits notionnels (*conceptual features*) de chaque notion. Ces fiches comportent également des renseignements sur les

synonymes éventuels de chaque terme en cours d'investigation. En outre, les conservateurs de Parcs Canada, agissant à titre de consultants, fournissent une aide inestimable lors de la rédaction des définitions.

La fiche de terminologie de Parcs Canada, dont le lecteur trouvera un exemple ci-après, comporte trois sections divisées en plusieurs champs.

Section A

Cette section comprend l'information disponible sur le terme anglais et son équivalent français, accompagnée du code numérique qui correspond à sa place dans la nomenclature.

La section A comporte les champs suivants:

1. Le code et le nom de la catégorie à laquelle le terme appartient à l'intérieur de la nomenclature;
2. Le code et le nom de la classe à laquelle le terme appartient à l'intérieur de cette catégorie;
3. Le terme anglais se rapportant à la notion exprimée par ce dernier, suivi d'une virgule et de son déterminant éventuel;
4. Le code de nomenclature correspondant au terme ainsi qu'à sa place dans la nomenclature;
5. Le terme français se rapportant à la notion, comprenant la désignation de l'objet, suivie, s'il y a lieu, d'un déterminant.

Section B

Cette section se rapporte à l'iconographie. Elle comprend la définition ostensive (ou démonstrative) qui se présente sous la forme de photographies ou d'une ou plusieurs illustrations représentant les traits notionnels les plus caractéristiques de la notion figurant

sur la fiche. La définition ostensive complète la définition verbale qui apparaît dans la section suivante de la fiche.

Section C

Cette section comporte une représentation verbale de la notion.

Le champ «description physique» se rapporte à la définition analytique de la notion. Ce genre de définition, qu'on appelle aussi *par genre prochain* (ou *incluant*) et *différence spécifique*, est utilisé en terminologie pour identifier les caractéristiques morphologiques ou physiques d'un objet. Il s'agit, dans ce cas, des caractéristiques intrinsèques de la notion.

Le champ «fonction et usage» se rapporte à la définition synthétique ou descriptive de la notion. Ce genre de définition est utile pour identifier les caractéristiques extrinsèques de la notion, c'est-à-dire sa relation à un autre objet par la description du but, de la fonction, de l'usage, de l'origine ou du domaine se rapportant à la notion définie. La définition fonctionnelle constitue une dimension importante des notions appartenant à la nomenclature, car elle correspond étroitement au critère de la fonction primordiale de l'objet sur lequel R. Chenhall a fondé la nomenclature.

Le champ «synonyme» inclut les termes recouvrant exactement la même notion que le terme faisant l'objet de la fiche. Les archaïsmes, les noms étrangers et les régionalismes, qui désignent la même notion que le terme faisant l'objet de la fiche, sont considérés comme étant des synonymes de ce terme. Les variantes orthographiques sont aussi considérées comme des synonymes pour les besoins de la classification. Les sources les plus utiles pour le repérage des synonymes sont les fiches catalogiques du SCP, les

sorties d'imprimante du Système d'information sur les artefacts (*Artifact Information System*) qui comportent tous les renseignements pertinents sur chaque objet, les nomenclatures de R. Chenhall et J. Blackaby ainsi que la documentation consultée durant la recherche.

Le champ «exclusion» comprend les termes pouvant être aisément confondus avec la notion traitée sur la fiche. Il s'agit particulièrement des confusions populaires à propos de certains termes. C'est notamment le cas des faux synonymes.

Lors de la rédaction des définitions, une attention particulière est apportée à l'établissement d'une distinction entre les mots de la langue courante et les termes de la langue spécialisée. Comme il s'agit de définir les artefacts se trouvant dans des collections historiques, la méthode utilisée consiste à partir de la réalité extralinguistique en traitant chaque notion comme un objet technique devant être représenté par une définition terminologique. Le fait que de nombreux termes de la nomenclature figurent aussi au registre de la langue courante ne préjuge pas de leur traitement selon les principes et les méthodes de la terminologie. Les dictionnaires généraux, quoique utiles, se sont souvent révélés insuffisants dans la mesure où ils définissent des mots plutôt que des choses.

Un soin particulier est aussi apporté à la cohérence de la nomenclature tant du point de vue de la définition analytique que de celui de la définition fonctionnelle. Comme les notions techniques s'organisent en systèmes conceptuels, elles doivent être définies les unes par rapport aux autres selon les rapports hiérarchiques qu'elles entretiennent entre elles. Cette caractéristique des vocabulaires spécialisés impose aux définisseurs l'application d'une certaine logique lors de la rédaction des définitions et surtout lors de l'identification de l'incluant (*genus*)



Canadian Heritage
Parks Canada

VISUAL DICTIONARY

Code 02-00061

Category 02

Class B060

FURNISHINGS

FURNITURE

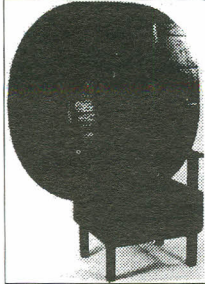
English Term

French Term

CHAIR/TABLE

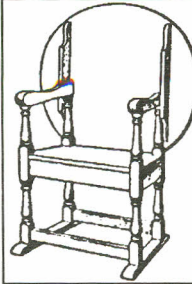
FAUTEUIL EN TABLE

Image



X.63.146

Image 2



A Short Dictionary of Furniture, p. 177.

Physical Description

A CHAIR (B060:02-00147) with arms and a large round, oval, square, or rectangular back that is attached by hinges to the backs of the arms. The back can be pulled down to rest on the arms, converting it into a table. It may have a drawer beneath the seat.

Function & Use

Used as a chair when the back is lifted up and as a table when the back is pulled down.

Synonym

Hutch table; chair table; chair-table; table chair; table-chair; hutch table bench; monk's chair; monk's seat; table chairewise.

Exclusion

qui constitue l'élément fondamental de toute définition analytique. Les incluant doivent en effet refléter les rapports entre les notions.

Le dictionnaire visuel sera non seulement publié sous forme d'une série de volumes, mais il sera aussi informatisé et versé dans Termium, banque de données linguistiques du Gouvernement du Canada, ainsi que dans la base de données du Système des informations sur les artefacts (*Artifact Information System*), qui est reliée au Réseau canadien des inventaires du Patrimoine canadien (*Canadian Heritage Information Network*). Le dictionnaire visuel devrait apporter une contribution importante au traitement des données muséologiques.

*Raymond Pepermans,
École des traducteurs et interprètes,
Université d'Ottawa,
Ottawa (Ontario),
Canada.*

Bibliographie

Blackaby (James A.), Greeno (Patricia) and the Nomenclature Committee, 1988: *The Revised Nomenclature for Museum Cataloguing. A Revised and Expanded Version of Robert G. Chenhall's System for Classifying Man-Made Objects*, Nashville, Tennessee, American Association Fort State and Local History.

Canadian Parks Service, 1992: *The Canadian Parks Service Classification System for Historical Collections*, Ottawa, Canada Communication Group.

Chenhall (Robert G.), 1978: *Nomenclature for Museum Cataloguing. A System for Classifying Man-Made Objects*, Nashville, Tennessee, American Association for State and Local History.

Service canadien des parcs, 1992: *Système de classification des collections historiques du Service canadien des parcs*, Ottawa, Groupe Communication Canada.